

12:25 Miami
12:25 Manches
12:30 Toronto
12:30 Rio de Janeiro
Frankfurt

Réfugiés et nouveaux arrivants

Au-delà des perceptions

PAR ALEXANDRA GUELLIL

Le Canada a opté pour l'immigration dans sa stratégie économique. Les nouveaux arrivants, qu'ils aient le statut de réfugiés ou non, ont une importance indéniable pour l'économie, quoi qu'on en pense. Mais que dépense-t-on pour les accueillir ?

« On nous coupe notre chèque d'aide sociale, mais eux, on les aide », « Avant de s'occuper des pauvres d'ailleurs, on devrait s'occuper des pauvres d'ici ou de nos personnes âgées », etc. Voilà quelques exemples de propos qu'il est possible d'entendre ou de lire lorsqu'on s'intéresse à l'aide sociale. Mais existe-t-il un réel lien factuel entre l'immigration et les réformes de l'aide sociale ?

Chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (Iris), Philippe Hurteau n'est pas étonné d'entendre de tels discours. « À chaque fois qu'il y a des débats concernant les seuils d'immigration ou lorsqu'il y a des situations particulières comme l'accueil des réfugiés syriens ou haïtiens, il y a une opposition entre le fait qu'en accueillant des personnes issues de l'immigration, cela engendre certains coûts. C'est souvent la manière polie de simplement dire qu'on ne veut pas d'immigration en parlant du budget, explique-t-il. Un tel discours est justifié parce qu'on a conscience que le filet social au Québec et au Canada est en mauvais état par rapport à ce qu'il était. Face à cette dégradation, le réflexe est donc de questionner en terme très comptable. Cela révèle juste une certaine incompréhension du fonctionnement de l'économie. »

Budgets différents

Chaque année, le Canada accueille en moyenne 250 000 immigrants. Il peut cependant arriver certaines situations extraordinaires comme ce fut le cas pour l'accueil des réfugiés syriens l'année dernière ou celui des réfugiés haïtiens cet été. Mais, il faut rappeler qu'une stricte sélection est faite. D'ailleurs, cette dernière se fonde sur la participation et l'intégration à l'économie et au marché du travail.

Il est donc important de rappeler que les sommes investies dans les domaines de l'éducation, la santé, l'aide sociale ou l'immigration sont des budgets différents qui ne sont en aucun cas liés les uns aux autres. Pour mieux comprendre ce que cela peut représenter, il faut rappeler que grosso modo, le Québec accueille en moyenne 55 000 immigrants chaque année. « Au Québec, en comptant l'ensemble des catégories des personnes immigrantes, on se situe autour de 8 000 \$ par année de dépenses par personne. Cela comprend les coûts d'accueil, de traitement administratif, d'aide sociale pour ceux qui arrivent sans emploi, mais aussi les coûts d'éducation et de scolarisation. Soit

un total de 383 millions de dollars pour implanter le plan stratégique d'immigration, détaille M. Hurteau. C'est donc loin d'être réaliste lorsqu'on entend parler de coûts faramineux allant parfois jusqu'à 25 à 30 000 \$ par année par personne. C'est vrai que cela peut des fois coûter de telles sommes, mais ce sont des situations très rares voire anecdotiques de personnes arrivant avec des problèmes de santé ou ayant plusieurs enfants. »

Montants donnés par le gouvernement

Dans ce débat s'ajoutent certaines confusions liées aux droits des réfugiés lorsqu'ils passent la frontière. « On parle d'un montant de 1300 \$ pour s'installer, mais c'est un montant unique et non mensuel. Ce montant est un trousseau de base qui sert à l'achat des meubles, des vêtements ou autre », souligne le chercheur.

En bref, quand des personnes réfugiées arrivent en hiver (entre le 15 octobre et le 15 avril), ils peuvent recevoir 560 \$ pour une personne, 918 \$ pour deux personnes et 310 \$ par enfant. Il peut arriver que certains vêtements d'hiver soient fournis et que cette somme puisse servir pour s'installer (premier loyer, meubles, etc.). S'ils arrivent entre le 15 avril et le 15 octobre, aucun vêtement ne leur est fourni et ils peuvent recevoir jusqu'à 771 \$ pour une personne, 1340 \$ pour deux personnes et 523 \$ par enfant.

Une personne réfugiée peut recevoir un chèque d'aide sociale, le montant est fixé en fonction de sa situation, comme pour tous les citoyens québécois ou canadiens. À ce montant, il est possible d'ajouter un soutien financier pour les fournitures scolaires évalué à 70 \$ par élève du primaire et 124 \$ par élève du secondaire. De plus, le Québec peut aussi lui verser une allocation familiale, en fonction de l'âge des enfants, mais elle pourra attendre de deux à trois mois avant de pouvoir les recevoir. Quant au crédit TPS, il est de 17,50 \$ par mois pour chaque personne.

Dans certains cas, il peut arriver que des personnes soient logées à leur arrivée pour une semaine dans un hébergement temporaire offert par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec. Ensuite, il peut arriver qu'elles aient le droit à une allocation mensuelle de 80 \$ offerte par Revenu Québec, si elles ont des enfants. Enfin, rappelons que certaines familles doivent rembourser en intégralité certaines sommes au gouvernement canadien lorsque des billets d'avion, des soins de santé reçus dans des camps de réfugiés ou des frais administratifs ont été pris en charge. Un prêt qui peut aller jusqu'à 10 000 \$. ■